



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 mai 2011 à 19h00 tenue exceptionnellement à la maison de jeunes située au 7A, rue Principale à Blue Sea à cause de l'élection fédérale.

**Sont présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

**Est aussi présente :**

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

**Ouverture de la séance**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 8 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

**0. Ouverture de la séance et rapport du maire**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2011
- 0.5 Rapport d'activités du Maire du mois d'avril 2011

**1. Administration générale**

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour avril 2011
- 1.2 Acceptation des déboursés d'avril 2011
- 1.3 Collection de taxes pour 2010
- 1.4 Formation obligatoire en éthique et déontologie pour les élus offerte par l'UMQ
- 1.5 Informatique DL : Renouvellement du contrat de service
- 1.6 Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) : programme de mentorat



- 1.7 Achat d'un écran d'ordinateur pour serveur
- Ajout 1.8 Remerciements à monsieur Jacques Laberge

## **2. Sécurité publique**

- 2.1 Projet de construction de la nouvelle caserne
- 2.2 Création d'un comité pour le projet de construction de la nouvelle caserne
- 2.3 Séance d'information pour le recrutement de nouveaux pompiers le 5 mai à 19h
- 2.4 Achat de pneus pour le véhicule des premiers répondants

## **3. Transport**

- 3.1 Programmation de travaux de voirie TECQ 2010-2013
- 3.2 Programmation de travaux de voirie PAARM 2
- 3.3 Programmation de travaux fonds Carrière et Sablière
- 3.4 limite de vitesse sur le chemin du Lac-Long
- 3.5 Annette Brisson : Offre de service pour le balayage et le fauchage des chemins
- 3.6 Projet de réfection de la rue du Pont
- 3.7 Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur affaires municipales (APSAM): formation sur la signalisation des travaux routiers
- Ajout 3.8 Régie Intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM)

## **4. Hygiène du milieu / Environnement**

- 4.1 Municipalité de Déléage : Demande d'appui concernant l'écocentre de Maniwaki
- 4.2 Ouverture de l'Écocentre de Maniwaki le 29 avril 2011
- 4.3 Association du bassin versant du Lac Blue Sea : Dépôt du rapport de la mise à jour de la description technique détaillée du bassin versant du Lac Blue Sea et du ruisseau Blue Sea par l'UQAM
- 4.4 Association du Bassin versant : dons d'arbres le 4 juin 2011
- 4.5 Poste de surveillant pour l'écocentre
- Ajout 4.6 Suivi – vérification des piscicultures privées

## **5. Santé et Bien-être**

- 5.1 Comité de travail sur la problématique des stupéfiants
- 5.2 Centre Jean Bosco : substitut pour l'évènement du 4 juin

## **6. Aménagement, Urbanisme et Développement**

- 6.1 TPI : Lac à la truite – réserve d'eau
- 6.2 Demande de permis de construction : documents requis
- 6.3 Recommandation du comité de développement
- 6.4 Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau : demande d'appui pour l'installation d'une tour pour le service de téléphone cellulaire

## **7. Loisirs et culture**

- 7.1 Terrain de Tennis
- 7.2 Entente avec le comité de loisir
- 7.3 Véloroute des draveurs : début des opérations



- 7.4 Rénovation de la salle municipale : plinthes électriques
- 7.5 Méga Vente de Garage – 14 mai 2011
- 7.6 Tables de pique-nique
- 7.7 Réparation Maison des jeunes : plomberie
- 7.8 Tournoi de Golf – 4 juin 2011

**8. Varia**

8.1

**9. Période de questions**

9.1

**10. Levée de l'assemblée**

10.1

**2011-05-120**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 2 mai 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons avec les ajouts suivants :

- 1.8 Remerciements à monsieur Jacques Laberge
- 3.8 Régie Intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM)
- 4.6 Suivi - Vérification des piscicultures privées

**ADOPTÉE**

**2011-05-121**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 AVRIL 2011**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 avril 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons avec la modification suivante :

Modification à la résolution 2011-04-114 : changer le maire Laurent Fortin pour le conseiller Éric Lacaille comme signataire du contrat avec la directrice générale pour le spectacle de Martin Rozon.

**ADOPTÉE**



**2011-05-122**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 26 AVRIL 2011**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 26 avril 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois d'avril 2011.

---

**2011-05-123**

**ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN AVRIL 2011 ET DES REMISES À PAYER**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 14 à 17 d'avril 2011 et qui totalisent un montant de 16 861.01 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 8 6703.95 \$ pour les salaires versés en avril 2011 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 625.56 \$ pour le mois d'avril 2011 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 525.74 \$ pour le mois d'avril 2011 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**2011-05-124**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS D'AVRIL 2011**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'avril 2011 qui totalisent un montant de 122 838.17 \$ sur le journal des déboursés no. 73 et 74 soient acceptés.

**ADOPTÉE**



**2011-05-125  
COLLECTION DE TAXES POUR 2010**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des comptes à recevoir en date du 19 avril 2011, les montants de taxes foncières impayées au 31 mars 2011 s'élevaient à 59 881.94 \$

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil donne le mandat à la firme d'avocats Desjardins & Gauthier pour procéder à la perception des comptes en souffrance de l'année 2010 et antérieures pour les montants de 100 \$ et plus.

**ADOPTÉE**

**2011-05-126  
FORMATION OBLIGATOIRE EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS**

CONSIDÉRANT QUE La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., chapitre E-15.1.0.1), sanctionnée le 2 décembre 2010, prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités. Cette mesure vise à affirmer les valeurs qui gouvernent les élus municipaux dans l'exercice de leur mandat ainsi que les règles de déontologie applicables afin de garantir les plus hauts standards de gestion municipale au profit de l'intérêt public et du maintien de la confiance de la population ;

CONDIDÉRANT QUE les élus ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour suivre la formation obligatoire en Éthique et Déontologie offerte soit par l'UMQ (samedi 24 septembre à Maniwaki) ou la FQM (vendredi 9 septembre à Gracefield) ;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription de tous les membres du conseil à la formation en éthique et déontologie au coût de 80\$ chacun plus taxes;

QUE les membres devront aviser la directrice générale avant vendredi le 6 mai de leur choix de formation entre les deux sessions offertes dans notre région.

**ADOPTÉE**

**2011-05-127  
INFORMATIQUE DL – CONTRAT DE SERVICE**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service pour le parc informatique de la municipalité est venu à échéance;



Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement du contrat de service avec Informatique DL tel que déposé pour un montant de 2 700 \$ pour une durée d'un an du 1<sup>er</sup> mai 2011 au 30 avril 2012 et payable en un seul versement à la signature du contrat;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale Josée Parsons à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Blue Sea.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) :

Dépôt d'une demande concernant leur programme de mentorat.

---

**2011-05-128**  
**ACHAT D'UN ÉCRAN D'ORDINATEUR**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un écran d'ordinateur pour remplacer l'écran du serveur au coût de 229 \$ + taxes d'Informatique DL.

**ADOPTÉE**

**2011-05-129**  
**REMERCIEMENTS À MONSIEUR JACQUES LABERGE**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-04-095 qui acceptait l'offre de monsieur Jacques Laberge pour l'ajout d'une « *Galerie de portraits* » au site web de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil tient à reconnaître et encourager l'implication des contribuables dans la communauté;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil remercie monsieur Jacques Laberge pour sa contribution bénévole et pour son initiative pour la conception et la réalisation du projet de « *Galerie de portraits* » qui accordera une place particulière aux bâtisseurs de



Blue Sea et aux gens qui contribuent à l'essor de la municipalité et à ceux qui se distinguent sur les plans local, régional, provincial et même national.

**ADOPTÉE**

**2011-05-130**

**PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE**

CONSIDÉRANT QUE le 26 avril 2011, le maire Laurent Fortin et le conseiller Pierre Normandin ont rencontré la Députée madame Stéphanie Vallée pour demander l'appui financier du gouvernement du Québec pour le projet de construction de la nouvelle caserne sur le site de l'ancien garage municipal qui a été détruit suite à la contamination du sol en novembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption des résolutions 2011-03-067 et 2011-04-099 une esquisse du projet est en voie d'être complétée;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé sommaire du projet se situe aux environs de 350 000 \$ et qu'un montant de 60 000 \$ provenant de la compagnie d'assurance pour le bâtiment démolé a été réservé;

CONSIDÉRANT QUE pour déposer une demande de subvention, la municipalité doit démontrer qu'elle sera en mesure de défrayer sa part, soit 50% du montant total du projet;

CONSIDÉRANT QU'advenant le cas où un règlement d'emprunt serait le mode de financement choisi, celui-ci sera soumis à l'approbation des personnes habiles à voter et du ministre des Affaires municipales;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil est d'accord pour poursuivre les démarches, pour la concrétisation du projet de la construction de la nouvelle caserne, aux conditions décrites dans les considérants ci-haut.

**ADOPTÉE**

**2011-05-131**

**CRÉATION D'UN COMITÉ POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE**

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction de la nouvelle caserne nécessitera plusieurs rencontres et que ce conseil juge opportun de former un comité qui lui fera des recommandations;



Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme les personnes suivantes pour étudier le dossier de la construction de la nouvelle caserne :

- Maire : Laurent Fortin
- Directrice générale : Josée Parsons
- Conseillère responsable du service Incendie :  
Isabelle Clément
- Représentant de la brigade d'incendie : à déterminer
- Conseiller responsable du développement :  
Pierre Normandin

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Séance d'information pour le recrutement de nouveaux pompiers.

Aura lieu au centre municipal à 19 heures le 12 mai au centre municipal.  
La date a été changée du 5 au 12.

---

**2011-05-132**

**ACHAT DE PNEUS POUR LE VÉHICULE DES PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT QUE les pneus d'été de la Windstar 2000, le véhicule des premiers répondants, doivent être changés;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve une dépense d'environ 360 \$ plus taxes pour l'achat de 4 pneus 215/170R15 chez Lou-Tec pneus et Location Expert.

**ADOPTÉE**

**2011-05-133**

**PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE VOIRIE LOCALE 2011**

**TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2010-2013)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a reçu une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Laurent Lessard, en date du 11 juin 2010 nous annonçant, que dans le cadre d'une entente, que le gouvernement du Québec a conclu avec le gouvernement du Canada, relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, la municipalité de Blue Sea recevra 457 256 \$ répartis sur 4 ans;





CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribuera un montant additionnel de 70 448 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea ne possède aucun système d'égout ou d'aqueduc, tous les montants seront investis dans la voirie locale (priorité 4);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite effectuer la moitié des travaux en 2011 et l'autre moitié en 2013;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le bilan de la programmation des travaux pour l'année 2011 tel que déposé par la directrice générale et secrétaire trésorière Josée Parsons et qui prévoit des travaux de voirie (priorité 4) pour un montant de 268 049\$;

QUE les travaux consistent au rechargement, au creusage de fossé et à l'installation de traitement de surface double sur une distance de 4.6km à divers endroits sur le chemin du Lac-Long;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;



QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2011-05-134**

**PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE VOIRIE LOCALE 2011 PAARM2**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre du ministre délégué aux Transports monsieur Norman MacMillan datée du 19 juillet 2010, suite à la recommandation de la Députée madame Stéphanie Vallée nous annonçant l'obtention d'une subvention pluriannuelle de 35 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM);

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été exécutés à divers endroits sur le chemin du Lac-Long pour un montant de 20 312\$ en 2010 (voir résolution 2010-12-360);

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la programmation des travaux pour l'année 2011 tel que déposé par la directrice générale et secrétaire trésorière Josée Parsons et qui prévoit des travaux de voirie sur le chemin du Lac-des-Îles Est à la hauteur du lac des Copains pour un montant estimé de 15 000\$;

**ADOPTÉE**



**2011-05-135**

**PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE VOIRIE 2011 :  
FONDS CARRIÈRE ET SABLIERE**

CONSIDÉRANT QUE le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques provenant du droit payable des carrières et sablières, s'élève à 44 919 \$ (voir règlement 01-12-08);

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la programmation des travaux pour l'année 2011 tel que déposé par la directrice générale et secrétaire trésorière Josée Parsons et qui prévoit des travaux de voirie sur le chemin du Lac-des-îles Est, le chemin du Lac-Castor, le chemin Beaudry et le chemin du Lac-Edja Est pour un montant estimé de 42 000\$;

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Limite de vitesse sur le chemin du lac-long

Reporté à une séance ultérieure

---

NOTE : La compagnie Annette Brisson : offre de service pour le balayage et le fauchage des chemins

La municipalité n'est pas intéressée par cette offre de service

---

**2011-05-136**

**PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE DU PONT**

CONSIDÉRANT QUE le 5 avril 2011, le maire Laurent Fortin et la Directrice générale Josée Parsons ont rencontré le Député monsieur Lawrence Cannon pour demander l'appui financier du gouvernement du Canada pour le projet de réfection d'une partie de la rue du Pont;

CONSIDÉRANT QUE le 26 avril 2011, le maire Laurent Fortin et le conseiller Pierre Normandin ont rencontré la Députée madame Stéphanie Vallée pour



demander l'appui financier du gouvernement du Québec pour le projet de réfection d'une partie de la rue du Pont;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-04-110 les relevés topographiques, un concept incluant une estimation préliminaire et l'étude environnementale phase 1 sont en voie d'être complétés par la firme Genivar;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-03-072, un plan de cadastre officiel avec piquetage est en voie d'être complété par la firme d'arpenteurs-géomètres Bussières Bérubé Genest Schnob;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé préliminaire se situe aux environs de 700 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE pour déposer une demande de subvention, la municipalité doit démontrer qu'elle sera en mesure de défrayer sa part, soit 33% du montant total du projet;

CONSIDÉRANT QU'advenant le cas où un règlement d'emprunt serait le mode de financement choisi, celui-ci sera soumis à l'approbation des personnes habiles à voter et du ministre des Affaires municipales;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil est d'accord pour poursuivre les démarches, pour la concrétisation du projet de la réfection d'une partie de la rue du Pont, aux conditions décrites dans les considérants ci-haut.

**ADOPTÉE**

**2011-05-137**

**ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL  
SECTEUR AFFAIRES MUNICIPALES (APSAM) : FORMATION SUR LA  
SIGNALISATION DES TRAVAUX ROUTIERS**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription du Chef d'Équipe Yves Paquette à la formation obligatoire de sécurité sur la signalisation des travaux de voirie pour un montant approximatif de 130 \$ plus taxes qui sera tenue à Bouchette le 24 mai 2011 de 8heures à 15heures.

**ADOPTÉE**



**2011-05-138**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT DE MANIWAKI (RIAM) :  
CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-03-070, le délégué était Christian Gauthier et le substitut était Pierre Normandin;

CONSIDÉRANT QUE Christian Gauthier n'est pas disponible pour assister aux rencontres de la RIAM;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

Que ce Conseil nomme Pierre Normandin comme délégué et Fernand Gagnon comme substitut pour représenter la municipalité de Blue Sea auprès de la Régie Intermunicipale de l'Aéroport de Maniwaki (RIAM).

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Municipalité de Délégage :

Demande d'appui concernant l'écocentre de Maniwaki. Le conseil ne souhaite pas appuyer la résolution de Délégage dans sa forme actuelle.

---

NOTE : Écocentre de la Vallée de la Gatineau :

Ouverture au public à compter du 29 avril 2011. Le centre sera ouvert les lundi, vendredi et samedi. Le dépliant informatif est disponible sur le site web de la municipalité.

---

NOTE : Association du bassin versant du lac Blue Sea : (ABVLBS)

**Dépôt du rapport** de la mise à jour de la description technique détaillée du bassin versant et du ruisseau Blue sea par le Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional (**GEIGER**) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Le rapport 2010 est une mise à jour du rapport effectué en 2000. Les deux rapports sont disponibles sur le site de l'association [www.associationblueseas.org](http://www.associationblueseas.org)



---

NOTE : Association du bassin versant du Lac Blue Sea :  
(ABVLBS)

En collaboration avec la municipalité de Blue Sea, l'Association fera le **don d'arbres** aux résidents et riverains de la municipalité le samedi 4 juin de 9 heures à midi. 120 petits arbres d'une dizaine d'espèces différentes provenant du MRNF via la MRC seront disponibles ainsi que 150 peupliers hybrides provenant de l'Agence bassin versant des 7 (ABV des 7).

---

**2011-05-139**  
**POSTE DE SURVEILLANT POUR L'ÉCOCENTRE**

CONSIDÉRANT QUE l'écocentre de Blue Sea sera ouvert à tous les deux samedis de mai à octobre 2011 de 10 heures à 14 heures et que le surveillant n'est plus disponible;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme la directrice générale pour procéder à l'embauche d'un surveillant (travailleur autonome) et fixe la rémunération pour un bloc de 4 heures à 45\$ sans aucun bénéfice et déduction;

**ADOPTÉE**

**2011-05-140**  
**SUIVI – VÉRIFICATION DES PISCICULTURES PRIVÉES**  
**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET**  
**DES PARCS (MDDEP)**

(Réf : 7440-07-01-00000-00)

CONSIDÉRANT QUE ce suite à l'adoption de la résolution AR 5090 le 1<sup>er</sup> octobre 2007, la municipalité de Blue Sea a fait une demande au MDDEP pour vérifier la conformité des piscicultures privées sur son territoire (☎ 709101);

CONSIDÉRANT QUE le 6 novembre 2007 le Centre de Contrôle Environnemental du Québec en Outaouais (CCEO) nous informait qu'il prévoyait possiblement intégrer notre demande dans leur planification 2007-2008, aucune correspondance n'a été reçue depuis;



CONSIDÉRANT QUE le MDDEP confirme avoir reçu, la localisation cadastrale des sept lieux à inspecter, le 7 septembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait parvenir une lettre en date du 7 décembre 2007 au MDDEP les informant de notre mécontentement concernant le traitement de notre demande;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite réitérer sa demande auprès du MDDEP pour la vérification des piscicultures privées sur son territoire;

QUE ce Conseil demande également au MDDEP et ou au MRNF de vérifier la conformité d'un réservoir modifié qui a été installé en guise de ponceau dans le ruisseau de Blue Sea situé sur une partie du lot 57 rang V canton de Wright à l'est du chemin de Blue Sea Nord; cette installation aurait mis fin à la circulation des poissons dans le ruisseau de Blue Sea;

Qu'une copie de la présente résolution soit acheminée à Daniel Dubuc à la direction régionale de l'Outaouais du MDDEP et au bureau de protection de la faune de Maniwaki.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Comité de travail sur la problématique des stupéfiants, suite aux recommandations du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Le comité invite les municipalités à communiquer avec Vallée-de-la Gatineau en santé afin de voir la possibilité d'offrir le programme d'animation pour les ados (12-17) : Bouffée d'Oxygène.

La municipalité de Blue Sea offrira ce programme d'animation sous peu. Voir résolution 2011-04-113.

---

**2011-05-141**  
**CENTRE JEAN BOSCO**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-02-046 la municipalité de Blue Sea a contribué financièrement pour un montant 300\$ afin d'aider le centre dans la réalisation de leurs activités dans le cadre de la



Semaine Québécoise des personnes handicapées dans la Vallée-de-la-Gatineau qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2011;

CONSIDÉRANT QUE les maires des municipalités participantes sont invités à participer à l'activité du 4 juin qui aura lieu au Quille-O-Rama 105 en remettant un manteau à chaque participant de l'équipe des Jeux olympiques spéciaux du Québec lors du dévoilement des noms des athlètes;

CONSIDÉRANT QUE le maire Laurent Fortin n'est pas disponible car il participe et organise le tournoi de Golf de la municipalité qui a lieu à la même date;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme la conseillère Isabelle Clément pour représenter la municipalité de Blue Sea lors de l'activité du 4 juin 2011.

**ADOPTÉE**

**2011-05-142**

**TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES (TPI) :  
LAC À LA TRUITE – RÉSERVE D'EAU**

CONSIDÉRANT QUE Richard Daigle, Gestionnaire des Terres publiques intramunicipales de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a déposé le plan quinquennal d'aménagement forestier 2010-2015 sur les TPI de Blue Sea lors d'une consultation avec le maire, deux conseillers et la directrice générale tenue le 21 juin 2010;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea souhaite que les activités prévues autour du lac à la Truite sur les lots 1 à 4 rang VIII soient modifiées afin de protéger le lac comme source d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme de la municipalité de Blue Sea mentionne à la page 16 de « protéger le lac à la Truite à des fins de captage d'eau potable advenant le cas qu'un réseau d'aqueduc devienne nécessaire dans l'avenir »;

CONSIDÉRANT QU'un représentant de la direction régionale du ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs nous informe qu'une source d'eau de surface doit être envisagée comme dernière solution pour l'eau potable car il en coûterait extrêmement cher à la municipalité pour la traiter, il suggère à la municipalité de plutôt considérer le captage des eaux souterraines comme l'avait d'ailleurs mentionné Claude Beaudoin, Aménagiste de la MRC dans une correspondance du 17 février 2004 suite à la réception de la résolution AR 3802;





CONSIDÉRANT QUE la municipalité prend note des recommandations et souhaite quand même protéger le lac à la Truite pour les générations futures;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce conseil ne souhaite pas engager de fonds pour faire une étude qui établirait la quantité, la qualité et la stabilité de l'eau du lac à la Truite conformément aux normes édictées par le MAMROT;

QUE ce Conseil demande à la MRC de changer la bande intégrale de protection autour du Lac à la Truite de 20 mètres à 60 mètres sur les lots 1 à 4 et à l'extérieur de la bande de 60 mètres se restreindre autant que possible à la coupe partielle là où il est nécessaire d'effectuer une coupe de régénération, de la moduler par bandes;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à Richard Daigle gestionnaire des Terres publiques intramunicipales, Roch Carpentier président du comité multi-ressources et Pierre Rondeau préfet de la MRC.

**ADOPTÉE**

### **2011-05-143**

#### **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – DOCUMENTS REQUIS**

CONSIDÉRANT QU'afin de procéder à l'émission des permis et certificats conformément au règlement 93-03-15 (E) l'inspecteur en bâtiment et en environnement doit étudier les documents pertinents lui permettant de prendre des décisions éclairées pour protéger les intérêts des requérants et de la municipalité afin d'assurer une saine gestion et de favoriser le développement durable;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à l'inspecteur municipal de s'assurer que chaque demande de permis de construction ou d'agrandissement de tout bâtiment principal soit accompagnée d'un certificat d'implantation avec piquetage préparé par un arpenteur-géomètre du Québec et qu'immédiatement après la levée des fondations, un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre du Québec soit remis à l'inspecteur.

**ADOPTÉE**



---

NOTE : Dépôt de recommandation du comité de développement et de diversification.

Les conseillers responsables assisteront à la prochaine rencontre du comité le 7 mai 2011.

---

**2011-05-144**

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU : DEMANDE D'APPUI POUR L'INSTALLATION D'UNE TOUR POUR LE SERVICE DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le service de téléphone cellulaire est un atout essentiel pour le développement de notre région;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie la résolution 2011-02-R9040 de la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau et demande à la compagnie Bell et/ou Télébec, d'installer des tours pour le service de téléphones cellulaires afin d'assurer un service adéquat sur le territoire des municipalités de Blue Sea et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ainsi que toutes les municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

QU'une copie de cette résolution soit acheminée aux municipalités locales ainsi qu'à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la Sûreté du Québec et à la Coopérative des paramédics de l'Outaouais afin de solliciter leur appui.

**ADOPTÉE**

**2011-05-145**

**TERRAIN DE TENNIS**

**Antoine Grégoire, 1925-2010**

CONSIDÉRANT QU'il a été villégiateur, puis résident de Blue Sea à partir de 1959;

CONSIDÉRANT QU'il a toujours été préoccupé par l'amélioration de la qualité de vie dans sa communauté;



CONSIDÉRANT QU'il a positionné Blue Sea sur la scène provinciale en y organisant, pour les jeunes et les moins jeunes, de nombreux tournois et activités de loisirs et de sports, notamment en tennis et en ski nautique;

CONSIDÉRANT QU'il a contribué à la protection de notre environnement par de nombreuses initiatives bénévoles, dont la mise sur pieds du comité inter municipal pour la protection du lac Blue Sea;

ATTENDU QUE son œuvre a déjà été reconnue par la ville de Gatineau qui lui a décerné le titre de Grand Citoyen;

ATTENDU QUE son œuvre a déjà été reconnue par l'Université du Québec en Outaouais qui lui a octroyé un doctorat in honoris causa;

ATTENDU QUE la municipalité de Blue Sea souhaite perpétuer la mémoire de l'un de ses plus éminents citoyens;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme le nouveau terrain de tennis municipal qui sera inauguré au courant de l'été 2011, le **terrain de tennis Antoine-Grégoire**.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Entente avec le comité de loisirs culturel de Blue Sea prend fin le 7 juin 2011.

Suite au dépôt de l'évaluation des besoins financiers pour le maintien de deux employés. Le conseil demande une rencontre avec le comité soit lundi le 9 mai ou lundi le 16 mai afin de connaître leur planification et leurs projets.

---

NOTE : Véloroute des draveurs : début des opérations

Dépôt d'un communiqué annonçant le début des opérations d'entretien, de patrouille et de sécurité sur la Véloroute des draveurs le 15 avril 2011.

---

**2011-05-146**

**RÉNOVATION SALLE MUNICIPALE :  
PLINTHES ÉLECTRIQUES**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :



QUE ce Conseil autorise le remplacement des plinthes électriques (12) dans la salle, (2) dans le hall d'entrée, (2) dans l'entrée du bureau et (2) dans les salles de bain du centre municipal au coût de 1350 \$ plus taxes par l'entreprise d'électricité Paul St-Jacques.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Méga vente de garage – 14 mai 2011

Les intéressés doivent s'inscrire auprès de Paul Larcher ou France Carpentier

---

**2011-05-147**  
**TABLES DE PIQUE NIQUE**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la fabrication de 8 tables de pique-nique de 7 pieds en cèdre de 2"x 6" par Charles Lacaille au coût de 100 \$ chacune plus le coût des matériaux estimés à 1060 \$ plus taxes;

QUE les nouvelles tables de pique-nique ne seront pas disponibles pour être prêtées aux contribuables mais que nous continuerons à prêter les anciennes tables de pique-nique bleues.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Réparation de la plomberie à la maison des jeunes.

Le conseil souhaite aller de l'avant avec les réparations

---

Note : Le Tournoi de golf de la municipalité aura lieu le 4 juin 2011.

Les intéressés doivent s'inscrire auprès de France Carpentier avant le 27 mai 2011. 75\$ golf voiturette et souper et 20\$ pour le souper seulement.

---

Période de questions de 20h35 à 21h



**2011-05-148**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 2 mai 2011 soit close à 21h.

**ADOPTÉE**

*Laurent Fortin*  
Maire

*Josée Parsons*  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière